



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



20114924

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 18/10/2020

Le Greffier
Greffier

BELGISCH STAATSBLAD

25-09-2020

MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : 460.063.575

Dénomination

(en entier) : ELMA

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Nérette 2 à 6900 Marche-en-Famenne

Objet de l'acte : Démissions et Nominations administrateurs et Réviseur

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2020 et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la nomination de la société privée à responsabilité limitée "CHRISTOPHE REMON & CO" en qualité de commissaire pour un terme de 3 ans (exercice 2020.2021.2022) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31.12.2022.

Cette dernière société a désigné Christophe Remon, réviseur d'entreprise pour la représenter dans l'exécution de ce mandat. Les émoluments du commissaire sont fixés à 4.616€ htva, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation. L'assemblée a acté la démission de Xavier DEFOIN, et élit Colette MAYON en tant que nouvelle administratrice.

Lors de l'assemblée générale du 3 juin 2019, l'assemblée a acté la démission de Marie-Louise Moinet et Jean-Yves Grenson en tant qu'administrateurs

Luc Lambrecht, administrateur

Michel Noirhomme, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature